

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 31515
44379 NANTES

Par internet

e-mail : edfentreprises@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 81 82 58 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX22200357500201-C7RRAA81

SARL CAMPING DOMAINE DES FORGES
2 ROUTE DU RUISSEAU DES FORGES
PLAN D'EAU MASSERET / LAMONGERIE
19510 LAMONGERIE

Facture du 10/08/2025

n° 10232771636



Electricité

Montant Hors TVA	771,25 €
Montant TVA (payée sur les débits)	154,25 €

Facture TTC

925,50 €

Montant total à payer (TTC)

925,50 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 10/09/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Conformément à la loi de finances 2025, à compter du 01/08/2025, de nouveaux tarifs d'accise s'appliquent.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **6708736800**
Compte commercial : 2020008233601

Informations du Gestionnaire de Facture

SIREN : 888619012

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Estivia

Nom du client

SARL CAMPING DOMAINE DES FORGES

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30001750837559
AU BOURG
19510 LAMONGERIE

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de	925,50 €
à partir du :	25/08/2025

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 66105936320 XX

SARL CAMPING DOMAINE DES FORGES

Détail de votre facture du 10/08/2025 n° 10232771636

Données contrat

Contrat Estivia
Réf. de votre contrat 2010009573725
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 27/01/2025
Venant à échéance le 26/01/2028

Données Point de Livraison

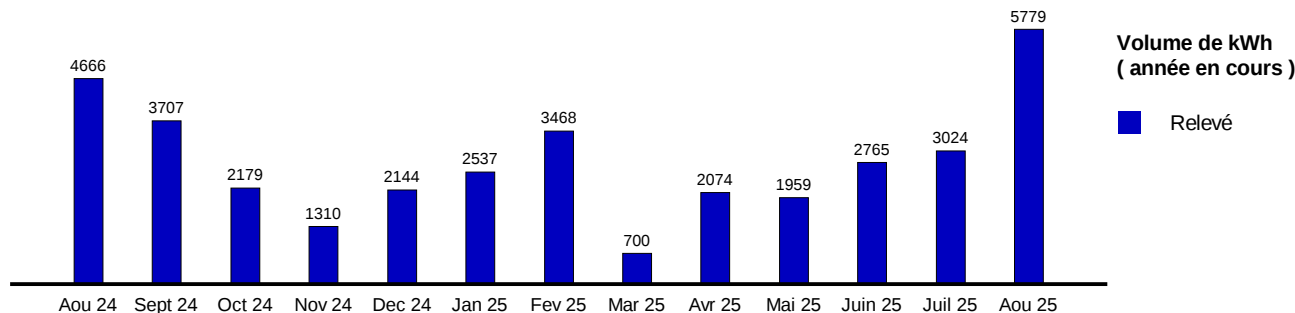
AU BOURG 19510 LAMONGERIE
Réf Acheminement Electricité : 30001750837559
Code d'imputation : F0:Services Généraux



2 / 4

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité			346,31 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/08/2025 au 31/08/2025	32,5 €/mois	32,50 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 5 779 kWh	Prix unitaire HT	313,81 € Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Saison Estivale	du 09/07/2025 au 08/08/2025	4 398 kWh	5,676 c€/kWh	249,63 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Saison Estivale	du 09/07/2025 au 08/08/2025	1 381 kWh	4,647 c€/kWh	64,18 € 20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				248,57 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 09/07/2025 au 07/08/2025			-18,11 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 09/07/2025 au 31/07/2025	23.000 c.j	60.36 c€/c.j	13,88 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/08/2025 au 08/08/2025	8.000 c.j	59.67 c€/c.j	4,77 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 09/08/2025 au 07/09/2025	30.000 c.j	59.67 c€/c.j	17,90 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 09/07/2025 au 07/08/2025			-23,74 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 09/07/2025 au 31/07/2025	23.000 p.j	79.13 c€/p.j	18,20 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/08/2025 au 08/08/2025	8.000 p.j	77.61 c€/p.j	6,21 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 09/08/2025 au 07/09/2025	30.000 p.j	77.61 c€/p.j	23,28 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 09/07/2025 au 07/08/2025	PS pondérée : 49 kW		-70,92 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 09/07/2025 au 31/07/2025	1120.560 kW	4.85 c€/kW	54,37 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/08/2025 au 08/08/2025	389.760 kW	4.83 c€/kW	18,81 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 09/08/2025 au 07/09/2025	1479.900 kW	4.83 c€/kW	71,41 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 09/07/2025 au 31/07/2025	0.000 kWh	6.37 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 09/07/2025 au 31/07/2025	0.000 kWh	4.88 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 09/07/2025 au 31/07/2025	3154.000 kWh	2.62 c€/kWh	82,63 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 09/07/2025 au 31/07/2025	1132.000 kWh	1.81 c€/kWh	20,49 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/08/2025 au 08/08/2025	0.000 kWh	6.91 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/08/2025 au 08/08/2025	0.000 kWh	4.21 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 01/08/2025 au 08/08/2025	1098.000 kWh	2.13 c€/kWh	23,39 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 01/08/2025 au 08/08/2025	395.000 kWh	1.52 c€/kWh	6,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 09/07/2025 au 31/07/2025	0.000 h	1265.00 c€/h	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 01/08/2025 au 08/08/2025	0.000 h	1241.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services		0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				176,37 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Accise sur l'Électricité	du 09/07/2025 au 31/07/2025	4 288 kWh	2,62300 c€/kWh	112,47 €	20,00 %
Accise sur l'Électricité	du 01/08/2025 au 08/08/2025	1 491 kWh	2,57900 c€/kWh	38,45 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 09/07/2025 au 09/08/2025	116,06	21,93 %	25,45 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site		771,25 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	154,25 €
TVA à 20,00%		771,25 €	154,25 €
Total TTC pour ce site		925,50 €	TTC

SARL CAMPING DOMAINE DES FORGES

Détail de votre facture du 10/08/2025 n° 10232771636

Données contrat

Contrat Estivia
Réf. de votre contrat 2010009573725
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 27/01/2025
Venant à échéance le 26/01/2028

Données Point de Livraison

AU BOURG 19510 LAMONGERIE
Réf Acheminement Electricité : 30001750837559
Code d'imputation : F0:Services Généraux

Données de comptage

Identifiant de comptage : 041536017392 Type de compteur : PME-PMI
Pertes Joule : 1,000
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 49

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver 26
Opérateur Heures creuses hiver 32
Opérateur Heures pleines été 52
Opérateur Heures creuses été 54

Index Acheminement (relevés/estimés)

	index de début	index de fin
Heures Pleines Hiver	72465 le 09/07/2025	72465 le 08/08/2025
Heures Creuses Hiver	34265 le 09/07/2025	34265 le 08/08/2025
Heures Pleines Été	273514 le 09/07/2025	277766 le 08/08/2025
Heures Creuses Été	114656 le 09/07/2025	116183 le 08/08/2025

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 09/07/2025 au 08/08/2025 : Heures Pleines Hiver	0
du 09/07/2025 au 08/08/2025 : Heures Creuses Hiver	0
du 09/07/2025 au 08/08/2025 : Heures Pleines Été	36
du 09/07/2025 au 08/08/2025 : Heures Creuses Été	18

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),
8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),
1,6% biomasse : 0,8% France (dont 0,8% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),
0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

